

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L' Abeille.

12ème Année.

"Je suis chose légère et vaïs de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 26 DÉCEMBRE, 1878.

No. 15.

Ste-Thérèse, 14 décembre 1878.

Monsieur le rédacteur,

La pièce de vers que je vous envoie aujourd'hui aura pour vos lecteurs, j'ose l'espérer, au moins un intérêt d'antiquité. Le commencement du siècle pour notre poésie canadienne est encore, en quelque sorte, la nuit des temps, l'âge fabuleux. En 1808 le Fondateur du Petit Séminaire de Ste-Thérèse faisait ses humanités chez les Messieurs de St-Sulpice. Cette petite ode de circonstance est tirée des cahiers d'honneur du Collège de Montréal; déjà elle a été publiée dans l'annuaire de Ville-Marie, au supplément à l'édition de 1864.

JOANNES.

Compliments à M. Jacques Roque, au jour de sa fête, 25 juillet 1808.

I.

Que les échos de ces lieux  
Retentissent de chants d'allégresse :  
De nos jours le plus heureux  
Vient enfin de briller à nos yeux.  
Réunissons nos voix et nos cœurs,  
Faisons éclater notre tendresse :  
Ainsi couronnons de fleurs,  
Celui qui souvent sécha nos pleurs.

II.

Tout nous invite aux plaisirs,  
Tout ici parle au cœur de l'enfance,  
Tout nous invite aux plaisirs,  
Tout enfin sourit à nos desirs.  
Pourrions-nous ne pas vivre contents,  
Sous un toit qu'habite l'innocence ?  
C'est pour nous le plus beau temps,  
Le plus beau de celui de nos ans.

III.

Heureux le tendre arbrisseau  
Qui toujours à l'abri de l'orage,  
Voit reverdir son rameau,  
Sur les bords enchanteurs d'un ruisseau.  
Le vent contre lui se déchaînant  
Vainement fait éclater sa rage :  
Sous un chêne verdoyant,  
Il résiste à l'orage et au vent.

IV.

Ce sont de faibles traits  
Des douceurs que l'on goûte sans crainte  
Près d'un ami plein d'attraits  
Qui, toujours, vivra pour ses bienfaits.  
A sa voix, notre ennemi s'enfuit ;  
Au vrsi bien nous marchons sans contrainte,  
Sous lui la vertu fleurit,  
De ses soins il recueille le fruit.

V.

L'amour a dicté ses lois,  
Dans tous ses traits se peint la clémence :  
Heureux mille et mille fois,  
Le cœur prompt et fidèle à sa voix :

Puissions-nous tous en te chérissant,  
Pour longtemps jouir de ta présence !  
De nos vœux le plus ardent,  
Est celui de te rendre content.

VI.

Ah ! Séjour délicieux !  
Que puisse je t'habiter sans cesse !  
Oui, chers amis, trop heureux,  
Les nombreux habitants de ces lieux !  
Beaux jours, vous passez rapidement,  
Heureux temps, dites moi qui vous presse ?  
Coulez, coulez lentement,  
Vous voir finir, serait mon tourment.

VII.

Volez tous, cœurs innocents,  
Volez auprès d'un père si tendre,  
Unissez vos sentiments,  
Et mêlez de concert vos accents  
Quel transport nous enivre en ce jour,  
Et qui peut mieux que nous le comprendre !  
Si tel est le prix de l'amour,  
Payons-le d'un juste retour.

J-CHARLES DUCHARME

Basilique de N.-Dame de Québec.

Travaux d'excavation faits en 1877

(Suite.)

Le huitième évêque de Québec, Mgr Louis-Philippe Mariaudeau D'Egley est inhumé à St-Pierre de l'île d'Orléans, dont il avait été Curé pendant 53 ans. Il est le premier évêque canadien de Québec. Sa consécration eut lieu dans la Chapelle du Séminaire. Pendant les quatre années qu'il fut titulaire, aussi bien que pendant qu'il était coadjuteur, il ne quitta point son presbytère, veillant cependant de là à ce que son diocèse ne manquât pas des soins d'une sage administration. Il fut enterré sous la lampe du sanctuaire, "selon ses volontés." Son acte de sépulture, daté du 6 juin 1788, montre que l'inhumation fut faite par M. Gravé, Supérieur du Séminaire, entouré de l'élite du clergé séculier et régulier et de la noblesse à laquelle le défunt était lié par sa famille. Le grand Séminaire alla en corps à ses funérailles. Le dimanche que suivit sa mort, M. Aug.-D. Hubert, curé de Québec, faisait au prône l'annonce suivante : "Je recommande à vos prières Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu Louis-Philippe Mariaudeau D'Egley, Evêque de Québec, décédé à St-Pierre, mercredi dernier, et inhumé au dit lieu, selon ses volontés, vendredi dernier. Son humilité qui lui a fait préférer dans sa jeunesse l'obscurité du

sanctuaire à l'éclat d'un nom illustre dont il aurait pu dans le monde soutenir et relever encore la grandeur ; son zèle, sa douceur, sa charité sans borne, son affabilité, sa bonté de cœur, la droiture de ses intentions, rendront à jamais sa mémoire chère à tous les Canadiens ses compatriotes, et nous donnent lieu d'espérer que le Dieu de miséricorde lui donnera place dans son royaume parmi ceux qui ont mérité tout et renoncé à tout pour le suivre."

Cet éloge fait, quelques jours après la mort du Prélat, par un contemporain qui devait être aussi impartial qu'il était bien renseigné, doit sans doute nous donner de son caractère une idée plus juste que toutes les appréciations étranges que certains historiens en ont faites dans leurs ouvrages.

Monseigneur D'Egley laissa en mourant le siège de Québec à Mgr Jean-François Hubert, comme lui Canadien de naissance, et qui avait été fait son coadjuteur, après avoir été Supérieur du Séminaire et missionnaire parmi les sauvages. Monseigneur Hubert prit possession le 12 juin 1788. A peine neuf ans après, il se démettait de sa charge, et un mois plus tard, il mourait à l'Hôpital-Général, à l'âge de 58 ans. Il fut inhumé, dans le sanctuaire de la Cathédrale, le 19 octobre 1797, par J.-O. Plessis, curé de Québec, qui était son ami de cœur, et qui avait été son secrétaire. L'abbé L.-J. Desjardins qui devint Chapelain de l'Hôtel-Dieu, prononça son oraison funèbre. On plaça le corps du vénérable défunt auprès de celui de Mgr Briand, du côté de l'Évangile, et dans une voûte semblable à la sienne.

Quand on a retrouvé ses restes, ils étaient à peu près dans le même état de décomposition que les restes de Monseigneur Briand : seulement ils paraissaient avoir été recouverts d'une forte couche de chaux vive. Au milieu de cette chaux, on put recueillir quelques fragments de drap et surtout un des glands du cordon d'aube dont la couleur violette n'était pas encore complètement altérée. Les ossements du saint Evêque furent traités avec les mêmes égards que ceux de ses prédécesseurs.

Monseigneur Hubert avait eu d'abord pour coadjuteur Charles-François Bailly

de Messein, homme de talent, qui, après une vie marquée d'événements quelque peu extraordinaires, mourut, en 1794, à l'Hôpital-Général, dans les plus grands sentiments d'humilité, de religion et de piété. Il était évêque de Capse *in partibus*, et n'était âgé que de 53 ans. Son corps fut transporté à la Pointe-aux-Trembles et inhumé dans l'Eglise de cette paroisse dont il était curé. Le second coadjuteur de Mgr Hubert, celui qui lui succéda sur le trône épiscopal, fut Mgr Pierre Denaud, né à Montréal et consacré dans la même ville le 29 juin 1795. Trois jours après la renonciation de son prédécesseur, Mgr Denaud descendit de Longueuil, dont il était le pasteur chéri, et vint prendre possession du siège de Québec, le 4 septembre 1797. Comme son vœu le plus ardent était de résider au milieu de ses paroissiens, il eut soin, avant de quitter Québec, de se choisir un coadjuteur. Ce choix admirable et tout providentiel nous donna l'illustre Evêque Plessis dont le règne fut si glorieux. Le 17 janvier 1806, Mgr Denaud, dixième Evêque de Québec, mourait subitement à Longueuil. Il emporta dans la tombe les regrets de tout son diocèse qu'il n'avait cessé "d'édifier, en y étendant le règne de Dieu par sa parole et par ses exemples." Ses funérailles, présidées par Mgr le coadjuteur, eurent lieu dans l'église de Longueuil, le 20 du même mois. C'est là qu'il repose, et son tombeau est le dernier que recouvre une terre étrangère.

La Basilique nous appelle donc de nouveau dans son sein, et le premier trésor qu'elle va offrir à nos regards, ce sera la déponille à jamais bénie de Monseigneur Joseph-Octave Plessis, de mémoire immortelle.

Qu'on nous permette cependant de mentionner auparavant une découverte qui ne manque pas d'intérêt mais sur laquelle planent nécessairement quelques incertitudes. A deux pas en avant de la tombe de Monseigneur Hubert, et le long de l'ancienne masse d'autel, ou à peu près, fut trouvé un corps dont les ossements étaient parfaitement intacts. La tête, au lieu de regarder la nef, comme c'est l'usage pour ceux que l'on enterre dans le sanctuaire, regardait au contraire le fond du chœur. Ces restes, malgré la place distinguée qu'ils occupaient, ne peuvent pas être ceux d'un évêque, puisque tous les corps des évêques ont été personnellement identifiés. Ce ne peut guère être non plus un prêtre inhumé depuis la reconstruction de la cathédrale; à moins que, ne tenant point compte de l'orientation inusitée donnée au cercueil, on ne suppose que ce soit Messire Eustache Chartier de Lotbinière, doyen du Chapitre, qui fut inhumé le 15 février 1749, moins de cinq mois après la première translation de Mgr de

Laval, et que le second acte de sa sépulture (1) mentionne comme ayant été déposé dans le sanctuaire. Si cette hypothèse manquait de probabilité, il resterait encore une alternative: celle de penser que ce pourrait être là un corps qui aurait été enterré autrefois dans la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance dont les études du regretté M. Laverdière ont fixé l'emplacement à peu près en cet endroit. Laissons à nos archéologues la solution de ce problème.

Pour nous, approchons avec respect de cette nouvelle voûte fermée de toutes parts que les travailleurs viennent de découvrir. Sa position au-dessous du lieu où le Diacre chante l'Evangile, nous indique qu'elle contient les dépouilles vénérées de Mgr Plessis. En effet la voûte entr'ouverte nous laisse voir un large cercueil couvert en drap noir et une plaque de métal nous dit le nom de l'illustre défunt. Ce cercueil est tiré avec soin du caveau qu'il occupait depuis plus d'un demi siècle, et bientôt apparaîtrait à nos yeux le corps du Prélat, tel que la mort et le temps l'avaient fait. Cinquante-deux ans après la sépulture, qu'allions nous retrouver au fond de cette bière? Chose admirable! bien qu'il n'y eût pas de cercueil intérieur en zinc, tout y était dans un ordre parfait: les chairs, il est vrai, avaient disparu ou s'étaient affaïssées, mais l'Evêque était là dans une attitude qu'il est impossible d'oublier. La tête conservait encore des cheveux: les mâchoires, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, adhéraient naturellement l'une à l'autre: les mains étaient croisées sur la poitrine, et toute la personne, protégée par les vêtements pontificaux qu'on avait laissés au défunt. Les tunicelles en soie violette, l'étole de même couleur, la soutane, étaient dans un état de conservation étonnant. Une feuille de plomb, repliée sur elle-même et déposée dans la tombe au jour des funérailles, rendait plus certaine encore l'authenticité de ces restes vénérés.

Monseigneur J.-O. Plessis mourut, comme on se le rappelle, à l'Hôpital-Général, le 4 décembre 1825, dans la Chambre qu'habite actuellement le Chapelain de cette Maison. Il était malade et souffrant depuis quelques mois, mais rien ne faisait présager sa fin prochaine, lorsqu'il fut frappé soudain, au moment où, assis dans son fauteuil, il conversait avec son médecin, le Dr Fargues, auquel il faisait l'éloge de la population catholique de St-Roch qu'il voyait défilier, au sortir de l'office divin. C'était en effet un jour de dimanche; et le matin, Mgr

(1) On remarque en effet dans les registres de la paroisse deux actes de son inhumation, portant il est vrai la même date, mais placés à six jours de distance, c'est-à-dire le premier au 15 février, et le second, après un acte du 21 février. Ils ont de plus des signatures différentes.

Panet avait donné à St-Roch la confirmation qui avait été retardée cette année-là, dans l'espérance que Mgr Plessis pourrait consacrer lui-même ce sacrement à ses enfants de prédilection.

La nouvelle de ce coup terrible et inattendu se répandit avec la rapidité de l'éclair: elle arriva à la cathédrale avant que les vêpres fussent finies. Après l'*Alma*, disent les livres de prière, le Curé de Québec, (M. Signay), fit aux fidèles l'annonce suivante: "J'ai la douleur de vous annoncer que Mgr l'Evêque de Québec vient de mourir: je le recommande à vos prières et nous allons réciter le *De profundis* pour le repos de son âme." Dès que cette prière fut terminée, il se produisit, dit-on, une telle agitation dans l'église, qu'en un instant la cathédrale fut vide et la foule dispersée.

Jusqu'au 7 décembre, on organisa la cérémonie des funérailles, et ce jour là même, elles eurent lieu avec une pompe dont on n'avait jamais été témoin auparavant. La veille, le corps avait été transporté de l'Hôpital à l'Hôtel-Dieu par les citoyens de St-Roch. Le matin du 7 décembre, M. le Curé de Québec alla en faire la levée, à l'Hôtel-Dieu, "assisté d'un nombreux clergé, du Gouverneur (Dalhousie), des Juges, du corps des Avocats, des Marguilliers et d'une foule de citoyens de toute classe et de toute dénomination. Le convoi au retour s'achemina par la rue des Pauvres (maintenant du Palais), et de là par celle de la Fabrique; toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes et bordaient les rues jusqu'à la Paroisse." Le service fut chanté par Mgr Panet et l'oraison funèbre prononcée par Messire Jérôme Demers, Supérieur du Séminaire et Vicaire-Général. A midi et trois quarts, on descendait le cercueil dans le caveau qui lui avait été préparé. L'Eglise était toute tendue de noir, et la foule y était si nombreuse et si compacte qu'une des arcades commença dit-on, à ployer sous le poids: ce qui faillit produire une panique pendant l'office divin. Tous les frais de ces magnifiques funérailles furent payés par la Fabrique de Québec qui voulait par cette marque de générosité, témoigner publiquement la vénération que les citoyens portaient à ce Pontife qui fut grand devant Dieu et devant les hommes.

Pendant qu'à la cathédrale on rendait au corps de Mgr Plessis des hommages si mérités, on se préparait, à St-Roch, à honorer d'une manière non moins digne le cœur de ce saint Prélat qu'il leur avait été légué comme dernière marque de sa tendresse toute paternelle pour cette paroisse qu'il aimait tant.

Le jour même de la sépulture, à deux heures de l'après-midi, les citoyens de

St-Roch allaient donc en corps prendre possession de ce précieux héritage. Le cœur, déposé dans un vase cylindrique en cristal, fut porté processionnellement à l'Eglise de St-Roch où il devait reposer. Cette cérémonie ne fut pas moins admirable de piété et de recueillement que celle qui avait eu lieu la veille pour la translation du corps lui-même. Quelques jours après, le 14 décembre, on renfermait ce cœur dans une boîte en plomb que l'on emmura dans un des piliers de la chapelle qui se trouve du côté de l'évangile. On profita de cette circonstance pour chanter un service pendant lequel M. Ranvozy, curé de Ste-Anne de Beaupré, fit l'oraison funèbre de Mgr Plessis et rappela aux paroissiens de St-Roch toute la tendresse qu'il n'avait cessé de leur prodiguer pendant sa vie. En 1827, le 9 avril, on éleva un premier monument dans l'église de St-Roch pour indiquer à tous l'endroit où reposait le cœur du Saint Evêque. Lorsqu'en 1845, cette église devint la proie des flammes, on transporta la relique à l'Hôpital-Général d'où on la rapporta de nouveau en 1847. Enfin, le 23 octobre 1877, un magnifique monument en marbre blanc, destiné à faire pendant à celui de feu M. Charrest, remplaça l'ancien monument de Mgr Plessis. La nouvelle inscription, qui exprime les sentiments les plus délicats, ne contribuera pas moins que le marbre lui-même, à faire vivre à jamais dans les âmes le souvenir de ce Père bien-aimé.

Un monument semblable mais plus ancien, donné par la paroisse de Québec, rappelle, à la cathédrale, la mémoire de Mgr J.-O. Plessis. Ce marbre que l'on fit venir des Etats-Unis, fut posé le 2 décembre 1833, à la suite d'un service solennel. Mgr Baillargeon, alors curé de Québec, fit un éloge admirable du digne prélat et raviva une dernière fois par sa parole les sentiments de respect et d'amour dont on n'a cessé depuis lors d'entourer cette tombe vénérable.

G. C.

(A continuer.)

N. B. Les lecteurs de *l'Abbeille* qui tiennent à la précision des dates, sont priés de corriger, dans le dernier numéro, la date de la mort de Mgr de Saint-Valier. On doit lire 1727 et non pas 1827 que nous avons laissé passer par inadvertance.

G. C.

Dans son audience du 18 octobre, la Chambre criminelle de Birnbaum a encore condamné le cardinal Ledochowski à 15,000 mares d'amende, ou à deux ans de prison pour contravention aux lois de mai.

## L'Abbeille.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 26 DÉCEMBRE 1878.

### Notre Primo.

Il semble être de mode que les journaux offrent chaque jour de l'an à leurs abonnés des étrennes qu'on décore du nom de primo. Cela sert, dit-on, à resserrer les liens hélas ! trop fragiles qui unissent ensemble éditeurs et souscripteurs. Les uns donneront un ou plusieurs volumes, les autres un objet d'art, gravure ou lithographie. Mais tous ces cadeaux coûtent cher et les feuilles puissantes peuvent se permettre de semblables largesses.

Quant à *l'Abbeille*, dont les actionnaires se voient dans la perspective d'un dividende négatif, elle aura recours à la richesse d'autrui pour offrir à ses amis qui lui sont d'autant plus chers qu'ils sont moins nombreux, un cadeau destiné à leur prouver à tous sa reconnaissance. Nous avons donc le plaisir d'annoncer que, grâce à l'autorisation de la Faculté des Arts et à la bienveillante permission de l'auteur, nous publierons dans notre numéro du 1er Janvier le poème composé par M. l'abbé A. Gingras sur Mgr de Laval et couronné par l'Université au dernier concours de poésie. L'année, il nous semble, ne saurait être inaugurée sous de meilleurs auspices.

Nos abonnés des collèges voudront bien se rappeler que le second versement de leur abonnement est dû à Noël. Nous profiterons de la circonstance pour demander à nos autres abonnés qui ne nous auraient pas encore remis leur modeste contribution annuelle de nous la faire parvenir au plutôt.

### Nouvelles Locales.

Le degré de Docteur en théologie vient d'être conféré par l'Université Laval à M. l'abbé M.-E. Methot, Vico-Recteur à Montreal, et à M. l'abbé P. Roussel, Directeur du Pensionnat.

M. l'abbé C.-E. Legaré, Directeur du Grand Séminaire et professeur de Théologie morale, ainsi que M. l'abbé A.-A. Blais, professeur de Droit Canon ont été nommés professeurs agrégés à la Faculté de Théologie.

Les examens de terme des facultés de Droit et de Médecine se sont terminés la veille de Noël.

La retraite de vocation qui est suivie tous les ans par nos confrères de la Rhetorique et de la Physique s'ouvre ce soir. Elle sera prêchée par M. le Supérieur.

Dimanche prochain, fête de M. le Supérieur, les élèves de Physique, à qui est dévolu l'honneur de donner plus d'éclat

à ce joyeux anniversaire, doivent jouer un drame à l'Université. Tout nous promet une aimable et joyeuse soirée.

A une des dernières réunions de la Société Ste-Cécile M. E. Tardivel a été élu Président et M. N. Falardeau, Secrétaire.

*Société-Laval.*—Séance du 22 décembre. La même discussion se développe avec intérêt et chaleur. M. Isaïe Labrie continue le discours commencé à la dernière séance. Il essaie de prouver que les républiques françaises, nées dans le sang, ont vécu dans le sang et ont été étouffées dans le sang; que les empires, créés par les sociétés secrètes, se sont soutenus par leur influence, moyennant la récompense d'une puissante protection; que seule, la royauté a toujours suivi une politique franche, honnête, et capable de procurer l'honneur et la prospérité de la France. L'orateur développe ce vaste sujet avec une conviction et un entrain que n'ont pu ralentir des interruptions trop fréquentes, et qui nuisent à la clarté de la discussion.

Au moment où nos confrères physiiciens et rhétoriciens vont entrer en retraite, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de publier la recette spirituelle suivante extraite d'un vieux manuscrit.

*Médecine spirituelle contre les différentes maladies de l'âme.*

Faites pendant quelques jours une diète de toutes conversations. Abstenez-vous de tout plaisir séduisant et même innocent. Réduisez-vous au bouillon rafraichissant de la retraite et du silence; et buvez souvent de la tisane apéritive d'un retour sérieux sur vous-même et d'un mûr examen de toutes vos infirmités. N'oubliez pas de prendre la veille quelques remèdes purgatifs de réflexions sur les égarements du cœur et de l'esprit, dans une décoction des idées de la mort et du jugement dernier. Le matin à votre réveil, sans écouter votre répugnance, prenez sur le champ la potion qui suit: Il doit y entrer un scrupule de foi, un dragme d'espérance, deux onces d'humilité, un demi paquet de sel de sagesse, quatre grains de docilité, une bonne poignée de feuilles de patience, le tout infusé dans une quantité suffisante d'eau de piscine d'un sin-cère repentir: faites bouillir votre mixture sur le feu de l'amour divin, et réduisez-la à un bon gobelet de pénitence que vous ferez passer dans le linge fin de la contrition; et pour lui ôter toute amertume, rien de plus propre que quelques gorgées de vinaigre de la passion du Sauveur; et souvenez-vous, après l'avoir pris, de vous laver souvent la bouche par de tendres affections et de fréquentes aspirations: vous pouvez

même y ajouter d'heure en heure un bon verre d'oraison. Vous éprouverez bientôt l'efficacité de ce remède. Votre convalescence recevra insensiblement une nouvelle vigueur et parfaite santé en peu de temps.

### Nécrologio.

Encore une année qui s'achève laissant à chacun sa part de plaisirs et d'afflictions. Cette année mil huit cent soixante dix-huit restera à jamais gravée dans le cœur des élèves du Collège de Ste-Anne.

Dès les premières semaines, lorsque nous avions encore le cœur gros au souvenir de notre confrère Ludger Casgrain, nous avions à déplorer la perte de notre digne supérieur, le Rév. M. Félix Buteau. Quatre mois plus tard, la tombe se fermait de nouveau sur un de nos professeurs, le Rév. M. Z. Caron. Après tant d'épreuves, nous pouvions espérer que rien ne viendrait ternir la sérénité des derniers jours. Mais tels n'étaient pas les impénétrables décrets d'en haut. Une fleur manquait à la couronne que nous avions déjà présentée pour l'ornement de la Jérusalem céleste; samedi dernier, à l'heure où le St-Sacrifice allait commencer dans notre chapelle, cette fleur, éclatante de pureté, était cueillie par la main des Anges et emportée dans les célestes parvis. Un de nos confrères, Louis-Alphonse-Elzéar Roy, élève de versification, fils de Chs.-Fr. Roy, Ec., ci-devant député à la Chambre fédérale pour le comté de Kamouraska, succombait à une maladie soufferte avec une patience angélique pendant six mois.

O mort! c'est bien tôt réclamer tes droits! C'est bien tôt nous enlever cette jeune existence!

Oui, c'en est fait pour notre ami ici-bas! Voilà son rêve terminé. A seize ans, il lui faut dire adieu à tous ceux qui lui sont chers, à toutes les espérances de la vie! Mais gardons-nous de déplorer son heureux sort. Pendant sa courte existence, aucun nuage n'est venu troubler son bonheur; il savait trouver dans la piété et l'application au travail tout ce qui pouvait contenter ses désirs. Aussi, a-t-il vu sans terreur approcher sa dernière heure aussi calme que sa vie elle-même. Sans doute, la Providence est bonne pour tous, mais elle l'a été plus spécialement pour notre confrère. Elle a retiré la coupe de ses lèvres avant qu'il ait pu en atteindre la lie; elle ne l'a pas exposé aux écueils et aux tempêtes de cette mer orageuse où tant de vertus, hélas! font si souvent naufrage. "Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus."

Bien-aimé confrère, nos cœurs se sont serrés de douleur au moment de la sépa-

ration. Ta présence au milieu de nous était si agréable! Mais ne nous est-il pas permis de nous réjouir à la pensée du bonheur dont tu jouis maintenant dans le ciel? Oui, nous l'espérons, Marie s'est souvenue des ferventes prières que tu lui adressas tant de fois; elle a contemplé dans ton âme un reflet de cette belle vertu qui fait à elle-même sa gloire, et t'a obtenu de voir Dieu pour toujours! .... A la vue d'une si belle récompense, puissions-nous, à ton exemple, accomplir tous nos devoirs d'écoliers avec candeur et exactitude, et être, par là, des instruments dociles entre les mains de la divine Providence.

R. J. P.

UN CONFRÈRE.

### Une autre lettre du Marquis de Vaudreuil.

M. l'abbé A.-A. Blais, professeur de Droit Canon, a bien voulu nous communiquer une lettre du Marquis de Vaudreuil, que nous nous empressons de publier.

A Monsieur le Gérant de *L'Abaille*,

Bien cher Monsieur,

Avec l'hommage réitéré de mon respect et de mon admiration, permettez-moi de vous adresser sous ce pli le texte même d'une lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil au Sieur Joseph Gabory, Lieutenant de Milice à St-Valier de la Durantaye. Messieurs les lecteurs de *L'Abaille* liront peut-être avec intérêt ce document séculaire que le dernier des gouverneurs français en Canada écrivait quelques temps avant la conquête définitive de ce pays par les armes de l'Angleterre.

Le cure "plein d'un attachement bien connu pour ses paroissiens," auquel il est fait ici allusion, est Monsieur Pierre Leclair, originaire de France, et mort à Saint-Valier le 26 novembre 1761.

Quant au manuscrit portant les instructions spéciales que Monsieur le gouverneur donnait alors pour la conservation des familles canadiennes et de leurs biens, je regrette beaucoup de ne pouvoir vous le passer en même temps. Jusqu'ici, il ne m'a pas encore été possible de le trouver.

Tout à vous,

A.-A. BLAIS, Ptre.

A Montreal le 4 may 1759.

Vous trouverez cy joint, Monsieur, mes ordres concernant les précautions à prendre pour la conservation des familles des habitants de votre compagnie, celle de leurs bestiaux et de leurs meubles.

Vous aurés pour agréable de les communiquer à M. votre Curé, son attachement pour ses paroissiens m'étant connu, je ne doute nullement qu'il ne se joigne à vous pour leur faire appercevoir, combien il leur est avantageux de ne pas rester exposés aux incursions de l'ennemi s'il venait par mer à Québec, je ne le

penso pas mais il est toujours de la prudence de prévoir les événements les plus inattendus.

J'attends de vous que vous ne négligerez rien pour faire exécuter ponctuellement mes ordres. Mrs. de Léry et de Montosson que j'ay destinés pour la côte du Sud m'en informeront.

Je serai charmé que vous me mottiez à même de rendre compte au Roy du zèle que vous et tous vos miliciens aurés témoigné en cotto occasion et d'entretenir Sa Majeste dans les dispositions où elle est en faveur des Canadiens.

Je suis, Monsieur, vôtre affectionné serviteur,

VAUDREUIL.

### Echos du Canada.

Un ordre émanant du gouvernement imperial enjoit à toute la Puissance du Canada et aux autres colonies de porter le deuil de son A. R. la princesse Alice jusqu'au 10 janvier 1879.

Monsieur le Directeur de l'Ecole nationale des arts decoratifs de Paris a fait cadeau au gouvernement de la Province de Québec d'une magnifique collection de modèles en terre cuite, représentant les principaux types d'objets d'ornementation architectonique; cette collection est splendide et devra être d'une grande utilité aux élèves étudiant l'architecture ou le dessin. Cotto gracieuseté de la France merite toute notre reconnaissance.

Tous les vœux de la ville de Québec au sujet du chemin de fer du Nord semblent devoir se réaliser. L'Hon. M. Joly entretient avec la Corporation, depuis quelques jours, des correspondances dont le but est d'engager celle-ci à céder au gouvernement le droit de passage le long de la rivière St-Charles, afin de permettre de prolonger aussitôt que possible le chemin de fer du nord jusqu'à l'eau profonde. Dans ces conditions, M. Joly promet de conduire les chars jusqu'à la rue Dalhousie dès le printemps prochain.

OMEGA.

### Conditions de ce Journal.

*L'Abaille* paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Bolleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon.

Imprimé par P.-G. DELISLE, Québec.